

Aude : le train de nuit va s'arrêter de nouveau en gare de Narbonne



Mobilisation du collectif lors du au-revoir au train de nuit. Ils seront à nouveau là dimanche pour saluer son retour D/R

L'indépendant, le 07/12/21

Dimanche 12 décembre, c'est le retour du train de nuit Paris-Port-Bou en gare de Narbonne.

Le train passait mais ne s'arrêtait pas. Dimanche 12 décembre, le train de nuit fera à nouveau escale à Narbonne. C'est une satisfaction pour le collectif "oui au train de nuit" constitué de 17 associations et organisations, dont la Confédération paysanne, qui milite depuis plusieurs années sur ce sujet. Le train de nuit Paris-Port Bou revient de loin en effet. Après avoir été supprimé en décembre 2016, il était remis en service en mai 2017 mais sans arrêt à Narbonne. Il fallait aller à Carcassonne ou Perpignan. L'arrêt à Narbonne nécessitait une manœuvre spécifique mobilisant deux cheminots pendant trois-quart d'heure.

"C'est un bon début mais il fonctionne seulement le week-end et les vacances", prévient Michel David de la Conf' qui sera en gare de Narbonne dimanche avec de nombreux camarades pour fêter ça et revendiquer une ouverture plus large. Le train est attendu à 20h30. Bruno Brehon, conseiller municipal d'opposition Narbonen en commun, s félicite de cette décision. " C'est une victoire pour tous les Narbonnais. Nous avons présenté des motions à la Ville et à l'Agglo qui avaient fait l'unanimité, cela montre bien que quand tous les élus s'impliquent les choses avancent" rappelle-t-il en ajoutant " C'est également une bonne nouvelle pour la transition écologique et le pouvoir d'achat".

Il faut que ce soit pour tout le monde et tout le temps

L'intercité de nuit ne peut se limiter aux loisirs selon le collectif. *"Il faut que ce soit pour tout le monde et tout le temps"* plaide Michel David en défendant une vie décentralisée. *"C'est indispensable pour les professionnels mais aussi pour la vie fédérale des associations et des syndicats. On ne peut pas se permettre de partir un jour de plus juste à cause du trajet. Le train de nuit est la meilleure solution pour permettre une vraie représentativité. On ne peut pas laisser l'organisation de la vie aux gens qui habitent dans un rayon de deux cents kilomètres autour de Paris"*, reprend-il.

D'autres lignes de nuit remontent en puissance. Après le retour du Paris-Nice au printemps dernier, le Paris-Tarbes-sera de nouveau assuré dimanche. Ces trains sont quotidiens. Au niveau européen, c'est le Paris-Vienne via Munich qui va reprendre du service. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de réduire les gaz à effets de serre en limitant les transports en avion.

[Caroline Lemaitre](#)

Limoux : la fête de la Conf' allie vente et pédagogie



Les acheteurs potentiels sont venus en nombre dès l'ouverture du marché paysan.
L'indépendant, le 17/09/21

Il y avait, ce samedi, beaucoup de véhicules en stationnement aux abords du siège limouxin de la Confédération paysanne à proximité de la piscine municipale. Une affluence dont l'origine était la journée paysanne où agriculteurs, artisans et même artistes proposaient leurs divers produits.

En lieu et place du camping municipal, les stands de différents produits locaux ont reçu un bon accueil populaire. Dans le même temps, la salle de réunion de l'association était aussi un lieu d'échange et de conférence où de nombreux paysans ainsi que des habitants lambdas sont venus débattre de leurs différentes problématiques. Les acheteurs potentiels n'ont pas manqué de s'informer sur les diverses traçabilités auprès des vendeurs. Une journée marquée également par un repas paysan et de multiples animations musicales.

D.C.

Aude - Limoux : l'agriculture paysanne mise en lumière

•

L'événement permettra de rencontrer 15 producteurs, 10 stands associatifs et 5 ou 6 artisans.

L'indépendant, le 16/09/21

À Limoux, la fête de l'agriculture paysanne aura lieu ce samedi 18 septembre. Marché paysan, animations, concerts, débats et conférences, cette sixième édition promet d'offrir un programme riche et varié.

Cher au célèbre photographe Raymond Depardon qui, par le prisme de son objectif, expose aux spectateurs la rudesse, parfois la tendresse, mais toujours avec justesse, la réalité du monde paysan, celui-ci, tout autrement certes, sera mis à l'honneur, ce **samedi 18 septembre**, à l'occasion de la sixième édition de la fête de l'agriculture paysanne. L'autonomie paysanne, voilà le thème mis en exergue pour cette édition. En présence de Manuel Aze, membre de l'Atelier Paysan, structure coopérative qui œuvre pour un changement de modèle agricole et alimentaire "*radical et nécessaire*", un débat sera organisé après avoir présenté le Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire : *Reprendre la terre aux machines*, paru en mai 2021 aux éditions du Seuil. "*Une large partie de l'événement sera aussi consacrée aux semences paysannes en présence de l'association Chemin Cueillant et de la grainothèque de la Haute-Vallée*", précise Olivier Lozat de la Confédération paysanne.

"Il y aura donc des stands avec des échanges de graines, des explications sur leurs conservations etc." ajoute-t-il. D'autres conférences et débats aborderont également la thématique du développement de l'éolien "*avec notamment le groupe de l'Amassada qui a occupé pendant plusieurs mois un site de développement éolien important et qui viendra partager les raisons pour lesquelles ils s'opposent à ce développement*", explique Olivier.

Une ambiance festive et conviviale

Plusieurs animations également prévues permettent à l'événement d'être tout à la fois enrichissant, festif et convivial. À 11 h et 16 h 30, une démonstration de chiens de troupeaux sera proposée et des



jeux pour les enfants sont proposés tout au long de la journée. En soirée, *"une partie festive est aussi prévue avec un repas, des concerts, des dégustations de produits paysans"*, souligne Olivier Lozat.

La majorité de l'événement se déroulera au camping municipal et quelques conférences se déroulent au sein de la maison paysanne (1, avenue Salvador-Allende).

<https://aude.confederationpaysanne.fr>

Adrien Valette

Devant l'hôpital de Carcassonne, les "anti-pass" dénoncent l'obligation vaccinale imposée aux soignants



Une trentaine de personnes se sont rassemblées, porteuses de pancartes aux messages concis.

L'Indépendant le 30/08/21

Plusieurs dizaines de personnes se sont retrouvées ce lundi 30 août à l'extérieur du centre hospitalier carcassonnais. Tous demandent l'annulation du "pass sanitaire" pour tous les personnels soignants à compter du 15 septembre, redoutant des conséquences sur le fonctionnement des établissements de santé.

Entre rassemblements de milieu de semaine et manifestations du samedi, les "anti-pass" de Carcassonne continuent d'occuper le terrain. Ce lundi 30 août, pour la première fois, c'est devant le centre hospitalier qu'ils se sont réunis, avec toujours le pass sanitaire dans le collimateur... mais porteurs d'une revendication bien spécifique.

À partir du 15 septembre prochain, l'obligation vaccinale sera en effet d'actualité pour tous les professionnels de santé. Une décision qui ne passe pas chez les manifestants. *"Il s'agit d'une nouvelle attaque contre l'hôpital"*, s'indigne Jacques Vieules, membre du Comité pour la liberté et l'avenir citoyen (Clac). *"Des dizaines de milliers de lits ont été supprimés ces vingt dernières années, rien n'a été fait pour améliorer les choses depuis la pandémie, et au lieu de ça on prend des mesures pour*

suspendre les soignants non vaccinés au risque de mettre en péril le fonctionnement même des établissements. L'hôpital est en danger, il faut alerter la population de ce qui est en train de se passer !"

On oppose les vaccinés aux non-vaccinés

Pour tous les manifestants présents ce lundi matin, il s'agissait ainsi de "soutenir" les personnels de santé tout en adressant une demande claire au gouvernement : l'annulation de cette mesure. "Nous sommes derrière les soignants pour la liberté de soigner, et derrière les médecins pour la liberté de prescrire", indique pour sa part Mathieu Dauvergne, représentant la Confédération paysanne. "Plus globalement, nous dénonçons la mainmise technocratique sur les décisions individuelles ; or quand un conseil scientifique explique à tout le monde ce qu'est la science, cela va à l'encontre de tous les principes de la démocratie".

"On peut être vacciné et transmettre le virus; avoir été malade et transmettre le virus; présenter un test de 72 heures et transmettre le virus, énumère Jacques Vieules. Dès lors, ce pass n'est plus sanitaire et devient juste une menace envers la démocratie : on oppose les vaccinés aux non vaccinés, et on n'accorde pas les mêmes droits aux uns et aux autres". Sur place, les "anti-pass" ont toutefois été rassurés sur un point : les patients venant pour rendez-vous médical sont tous admis, y compris s'ils n'ont pas de pass sanitaire. "Par principe, le simple fait d'exiger un document pour pouvoir se faire soigner est proprement scandaleux", s'indigne un médecin présent parmi les manifestants. Reste la question du personnel, prégnante, pour laquelle tous promettent de rester mobilisés. "C'est aussi être en accord avec soi-même et ses convictions", résume une participante.

Lionel Ormières

Marché dominical d'Espérazza : la Conf'demande une concertation

L'Indépendant, le 22/05/21

Suite aux dernières mesures prises par le sous-préfet de Limoux concernant le marché du dimanche, la Confédération paysanne de l'Aude, par l'intermédiaire de Russell Cooper, co-porte-parole, interpelle le sous-préfet et le maire d'Espérazza : " Nous sommes alertés par des paysans du marché d'Espérazza des nouvelles mesures qui viennent d'être prises les enjoignant à terminer leur vente à midi et à libérer leur emplacement à 12 h 45. Nous considérons ces ajustements imposés sans concertation comme injustes, disproportionnés et inadaptés. Ces nouvelles dispositions ont visiblement été prises en raison du non-respect des règles sanitaires, or les producteurs ne sont pas responsables du comportement des personnes qui fréquentent le marché et c'est pourtant eux qui sont assignés et voient leur période de vente restreinte, entraînant une baisse de leurs chiffres d'affaires déjà durement éprouvés par les différentes mesures liées au Covid depuis un an, la fermeture des bars et restaurants sans oublier les aléas climatiques ". Il poursuit : "D'autre part, ces nouvelles mesures sont d'autant mal acceptées que



Le marché d'Espéraza est sous le coup d'un arrêté municipal suite à une mise en demeure du sous-préfet.

partout en France, le déconfinement progressif est engagé et que des départements comme la Creuse ou l'Ardèche viennent de lever le port du masque en extérieur. Pour quelle raison la commune d'Espéraza fait-elle une nouvelle fois exception à cette tendance ? Alors que les terrasses viennent d'ouvrir et que la saison est propice à flâner sur les marchés, ces restrictions horaires pénalisent financièrement lourdement les producteurs. Enfin, nous rappelons que l'article L 2 224-18 du Code général des collectivités territoriales indique que les délibérations du conseil municipal relatives à la création, au transfert, ou à la suppression de halles ou de marchés communaux sont prises après consultation des organisations professionnelles... Le régime des droits de place et de stationnement sur les halles et les marchés est défini conformément aux dispositions d'un cahier des charges ou d'un règlement établi par l'autorité municipale après consultation des organisations professionnelles intéressées ".

Et Russell Cooper d'indiquer : "En conséquence, la Confédération paysanne de l'Aude demande de toute urgence l'ouverture d'une concertation avec des représentants de notre syndicat".

Aude : la Confédération paysanne appelle à produire des vins "qui soient du goût de nos terroirs"



Mathieu Dauvergne et Robert Curbières. D/R

L'Indépendant le 04/08/21

Réagissant au récent appel du pied des metteurs en marché pour que soit accélérée la mise à disposition des cépages résistants élaborés par le généticien Alain Bouquet, les représentants de la Conf' s'inquiètent d'une uniformisation des produits et des saveurs. Et rappellent que des cépages naturels, aujourd'hui qualifiés d'anciens ou d'interdits, répondraient aux impératifs environnementaux tout en réhabilitant la richesse des terroirs du Languedoc.

Le débat sur les cépages résistants est décidément loin d'être tranché. D'un côté, les metteurs en marché se heurtent aux discussions animant la communauté scientifique et retardant pour l'heure la mise à disposition des cépages élaborés par le généticien Alain Bouquet, résistants à l'oïdium et au mildiou. De l'autre, la Confédération paysanne réagit à son tour à cet appel du pied de l'interprofession : s'ils se "*félicitent du travail mené à l'INRA Pech Rouge*", ses responsables s'inquiètent des effets d'une telle alternative sur la diversité et l'authenticité des vins du Languedoc.

"Le CIVL (conseil interprofessionnel des vins du Languedoc), Gérard Bertrand ou Richard Planas donnent l'impression de réinventer la poudre parce qu'ils redécouvrent les travaux d'Alain Bouquet, mais il ne faudrait pas que cela débouche sur une décision technocratique de l'interprofession", s'alarme Mathieu Dauvergne, vigneron bio et porte-parole "viticulture" à la Conf'. La crainte : "Qu'à terme, on nous oblige à arracher pour planter ces cépages, ce qui reviendrait à remettre sur la table tous les problèmes de la monoculture locale".

L'expression du terroir, on ne l'a que très rarement atteinte

Vigneron bio retraité et ancien porte-parole "viti" de la Confédération, Robert Curbières n'a pas oublié les conséquences des arrachages massifs survenus dans les années 70. *"On nous a fait planter des cépages bordelais et de Bourgogne, pas du tout adaptés à notre territoire, pour répondre à une demande du marché qui voulait des vins avec des goûts de Bordeaux ou de Bourgogne. En uniformisant de la sorte, on a tué la biodiversité de nos terroirs, et nous y avons tous participé. Moi le premier !" Mais l'homme estime aujourd'hui que la profession ne doit pas reproduire ce qu'il considère comme une erreur.*

"La génétique ne réglera pas tout, insiste Mathieu Dauvergne. Il faut une approche globale, tenant compte des sols, du climat, des plantes, sans oublier l'expérience des vignerons eux-mêmes". Et de renvoyer à l'organisation "semences paysannes" mise en place au sein de la Conf. "Il s'agit de renouer avec la logique, de laisser faire le travail aux gens du terrain, et de réintroduire de la richesse génétique sur nos terroirs." Le retour de cépages locaux disparus depuis des décennies est ainsi plébiscité (lire ci-dessous) : "L'objectif est de retrouver une dynamique entre le terrain et le paysan, qui produit ses propres semences puis les sélectionne lui-même, afin d'obtenir des vins qui soient du goût de nos terroirs."

"L'expression du terroir, on ne l'a que très rarement atteinte, ajoute Robert Curbières. Les racines devraient plonger beaucoup plus profondément dans le sol pour faire remonter des saveurs désormais inconnues". Une richesse actuellement absente aux yeux de la Conf', et qui permettrait selon elle d'identifier à nouveau "un vin du Languedoc, de Carcassonne ou de Limoux".

Pures souches audoises

Pour protéger à la fois la vigne et l'environnement sans ne rien sacrifier à l'identité des vins d'ici, Robert Curbières et Mathieu Dauvergne défendent pour leur part un retour à des cépages historiquement audois... aujourd'hui disparus. *"Il existait depuis le XIXe siècle des cépages naturellement résistants au mildiou et à l'oïdium, rappellent ainsi les deux responsables. Ils ont été interdits à partir de 1935 pour répondre à une surproduction de vin... et aussi parce qu'il fallait écouler tous ces stocks de produits chimiques issus de la Première guerre mondiale. On a créé un besoin, et si la vigne n'est plus capable aujourd'hui de faire du raisin sans recourir à des substances chimiques, c'est aussi parce qu'on a affaibli sa résistance !" La Confédération veut voir néanmoins dans les dégustations de ces "cépages interdits", organisées au Parlement européen par Eric Andrieu et José Bové, l'espoir d'une réhabilitation.*

Elle milite aussi pour remettre au goût du jour les "vieux cépages" arrachés voici près d'un demi-siècle : *"Ils sont mieux adaptés à nos terrains, et plus résistants. A l'époque, on traitait avec un cheval en utilisant seulement du cuivre et du soufre, et on avait pourtant des grappes énormes avec des rendements à 100 hectos !"*
Lionel Ormières

Méga fusion dans la coopération viticole : La Conf' estime qu'on "fait aujourd'hui avec le vin ce qu'on a fait avec le lait ! "



Mathieu Dauvergne : "Ce nouveau groupe coopérateur, c'est le Sodial de la viticulture !" Christophe Barreau

L'Indépendant, le 21/04/21

Mathieu Dauvergne, porte-parole viticole de la Confédération Paysanne réagit à la récente constitution d'un géant de la coopération viticole, Cordier by In Vivo, fruit de la fusion entre In Vivo Wines et l'Audois Vinadéis.

Pourquoi la Conf entend-elle réagir à la fusion d'In Vivo Wines et de Vinadeis ?

Nous appelons nos collègues, adhérents, et au-delà, l'ensemble du monde viticole à réaliser ce que sous-entend cette opération. On parle d'une fusion qui implique 3600 agriculteurs chez In Vivo Wines et 1600 vigneronns chez Vinadéis. Vendéole a eu une AG début 2021 et les adhérents n'ont pas approuvé une fusion de ce style. Concrètement ce ne sont pas les coopérateurs qui ont approuvé cette fusion, ce sont les actionnaires de holdings.

En quoi la création d'un groupe gigantesque taillé pour l'export serait-elle mauvaise pour un adhérent ?

Le système de coop est perverti. La mission historique d'une coopérative est la valorisation de la production de ses adhérents. Or ici il est question de groupes internationaux qui sont des holdings, et qui ont leur siège en Hollande.

Et alors ?

Il faut décrypter le système de poupées russes. Les sociétés sont imbriquées les unes dans les autres, avec des dirigeants qui jouent les chaises musicales dans le but de réaliser du profit sans retour sur investissement aux adhérents. En France, on fait des pertes répercutées sur les coopérateurs et en Hollande on fait des profits distribués aux investisseurs invités aux tours de table.

Donc aujourd'hui ce sont surtout des questions que vous posez ?

Oui : Quel dispositif est mis en place dans la gouvernance du groupe pour honorer la mission de la coopérative et valoriser les apports des producteurs ? Comment vont se répartir les dividendes ? Car les vrais actionnaires, ce sont les coopérateurs ! C'est eux qui paient les investissements qui ont été faits. Comment ont-ils prévu de rémunérer les actionnaires qui sont les viticulteurs qui gagnent 750 € par mois dans la région ? Qui ont des prix de vin qui depuis 2015, ne font que baisser et qui achètent leurs intrants au groupe In Vivo à des prix croissants ? Leur marge diminue d'année en année !

Qui paie la danseuse qui va concurrencer Gallo, le groupe californien privé ? Ce sont 5200 viticulteurs qui ont acheté cette belle mécanique et qui sont payés comme le leur disent les Conseils d'Administration des coopératives au prix marché. Le prix qui est acheté entre les coop n'est pas le prix du marché. En réalité, c'est un prix de transfert, par les filiales du groupe In Vivo.

Le problème réside autour de ce prix de transfert ?

Oui, car le vin est acheté à bas prix, et la valeur ajoutée est importante.

In Vivo Wines a acheté Baarsma Wines, un distributeur hollandais qui fait 200 M€ de CA à ce moment-là. On a là un groupe privé détenu par des investisseurs privés, acheté par une coop qui forme en Hollande une holding. Ce financement a été fait par un système de LBO, qui consiste à endetter la société achetée pour qu'elle paye à crédit son propre rachat. La société Baarsma wines est rachetée avec la valeur dégagée par son compte de résultat. Une partie des vins des coopératives passe par 2 filiales, SudVin et Les Vignobles du Soleil International à Béziers, qui ont 2 salariés chacune et sont déficitaires tous les ans. On ferme le site de conditionnement de Narbonne pour augmenter la capacité de Baarsma Wines en Hollande, qui est passée de 30 à 80 M de cols. Faire 80 % de l'activité du groupe In Vivo Wines à l'étranger, c'était l'objectif du directeur général Bertrand Girard en 2015. En 4 ans ces 2 sociétés de négoce ont fait de grosses pertes. Il n'est prévu nulle part que les vigneronns récupèrent l'investissement qu'ils font en fournissant ce vin à perte, ce qui permet à la structure tentaculaire d'engranger un profit financier sur des structures de type holdings dont ils ne verront jamais la couleur.

Social dans le lait fait ça. Ce qu'on est en train de faire dans la région, c'est ce qui s'est fait avec le lait.

Les grands groupes coopérateurs ne paient pas l'impôt sur la société, ne rémunèrent pas le capital, ils touchent les subventions au titre des coop, l'équivalent de la PAC à travers France Agrimer, des aides aux replantations. [Véronique Durand](#)

Port-La Nouvelle : le tribunal administratif rejette le recours des opposants politiques



Le port audois au coeur d'un combat politique et judiciaire. JR

L'Indépendnat, le 09/07/21

Les juges montpelliérains ont rejeté ce vendredi 9 juillet le recours déposé par les opposants politiques et associatifs au projet de développement du port de Port-La Nouvelle.

Le tribunal administratif de Montpellier examinait jeudi [le recours déposé](#) notamment par La France insoumise, EELV Languedoc-Roussillon, La Confédération paysanne de l'Aude ou encore Les Amis de la Terre contre la privatisation du port audois, acté en février dernier par la présidente de Région, Carole Delga. Les juges n'ont pas suivi les arguments développés par leur avocat, Maître Leguevaques. Le recours a donc été rejeté ce vendredi et les requérants ont été condamnés à payer 3 000 euros de frais de justice.

Les requérants condamnés à 3 000 euros à la Région et la SEMOP, l'affaire jugée sur le fond "dans quelques mois"

"On est débouté, le tribunal administratif a considéré qu'il n'y avait pas urgence à prendre une décision et que les travaux ne seront pas de nature irréversible", résume Guilhem Serieys, ex-conseiller régional France insoumise, requérant dans cette affaire avec notamment deux autres ex-élus mélenchonistes, Myriam Martin et Jean-Christophe Sellin. Guilhem Serieys complète : "Les juges se donnent le temps de juger notre requête sur le fond, dans quelques mois". Car les mouvements politiques et associatifs ont introduit deux recours, "un sur le fond contre la privatisation du port (une SEMOP 51 % privée, 49 % publique a été constituée-NDLR) et un référé suspension" qui a été examiné jeudi et rejeté ce vendredi. L'ex-élu à la Région estime que le référé "aurait réglé les problèmes plus vite" et parle volontiers d'un combat "politique, pas seulement juridique".

La Région "satisfaite de cette décision"

Du côté de la Région, on se dit "bien sûr satisfait de cette décision". La vice-présidente déléguée au Climat et au Pacte vert, Agnès Langevine, insiste : "Nous avons délibéré en toute légalité sur la constitution de la SEMOP et je rappelle que ce vote a été précédé d'un an de concertation avec les acteurs concernés sur le choix d'avoir un opérateur privé avec le consortium Nou Vela, et public avec la Région et la Caisse des dépôts et consignation. D'ailleurs, les élus EELV avaient voté pour. Quand les opposants disent que la Région perd la main, c'est l'inverse, elle détient 37 % des 49 % publics et préside la SEMOP".

[Frédérique Michalak](#)

Aude / Port-La Nouvelle : le tribunal dira ce vendredi 9 juillet s'il annule la privatisation du port

L'indépendant, le 08/07/21

Les aujourd'hui ex-conseillers régionaux de La France insoumise, Myriam Martin et Guilhem Serieys, étaient ce jeudi devant le tribunal administratif de Montpellier pour contester la privatisation du port audois, actée le 8 février dernier par la présidente de Région Occitanie, Carole Delga.

Ils en avaient aussi fait un thème de campagne lors de ces régionales. Les élus-candidats de La France insoumise ont été éliminés dès le premier tour mais restent de farouches opposants à la prise de contrôle d'une partie du port de Port-La Nouvelle par un acteur privé (lire aussi notre sujet du 28 mai 2021 [ici](#)).

Avec « des citoyens, des élus régionaux, Les Amis de la Terre, La Confédération paysanne de l'Aude,

La France Insoumise, Europe Écologie Les Verts Languedoc-Roussillon et plusieurs autres associations », ils ont donc porté l'affaire devant la justice administrative. Les juges montpelliérains se sont penchés hier sur ce dossier.



Les projets autour du port audois continuent de faire des vagues. Christophe Barreau

"C'est urgent car les travaux ont commencé et ils auront des conséquences irréversibles sur l'écosystème local"

"Nos avocats ont porté les arguments liés au caractère d'urgence de notre demande, car les travaux sur le site ont commencé. Et il convient de les stopper car ils auront des conséquences irréversibles pour l'écosystème local, la faune et la flore", assure Guilhem Seyries. L'ex-conseiller régional (d'abord dans la majorité de Carole Delga, puis candidat contre elle), qui se bat sur ce dossier "depuis trois ans", disait-il à L'Indépendant en mai dernier, reste notamment inquiet quant aux substances qui pourraient être stockées sur le port de Port-La Nouvelle, et leurs quantités : "J'ai souvent demandé des informations précises mais on a refusé de me répondre". Lui parle de nitrate d'ammonium ; la Région, par la voix de son premier vice-président Didier Codorniou, affirme qu'"aucun trafic de nitrate d'ammonium ne transite sur le port et ce n'est pas prévu". Le tribunal administratif de Montpellier mettra peut-être fin aux passes d'armes ce vendredi.

[Frédérique Michalak](#)

« Un projet du monde d'avant » : les éoliennes de Port-la-Nouvelle en Occitanie irritent les écologistes

Ouest France, le 06/04/21

La Région veut faire du modeste port la tête de pont de la transition énergétique d'Occitanie. Les opposants dénoncent un projet démesuré qui, sous des apparences écologiques, s'avère destructeur pour l'environnement



Des manifestants contre le projet d'agrandissement du port déposent une banderole sur le phare rouge de Port-la-Nouvelle, le 23 juillet 2019. | BALANCE TON PORT (LA NOUVELLE)

Le petit port de commerce de Port-la-Nouvelle ([Aude](#)) se trouve au cœur d'une polémique qui ne désenfle pas. Le Conseil régional d'Occitanie, qui en est le propriétaire, l'agrandit pour développer

l'activité économique et insiste sur le rôle qu'il va désormais jouer dans la transition énergétique de la région.

C'est en effet à Port-la-Nouvelle (5 700 habitants), station balnéaire populaire et désuète, que seront assemblés les flotteurs géants de sept grandes éoliennes avant d'être installées d'ici 2023, dans deux fermes pilotes, à une vingtaine de kilomètres de là, au large de Gruissan et de Leucate. L'électricité servira notamment à produire de l'hydrogène vert par électrolyse de l'eau. Carole Delga, la présidente de Région rappelle régulièrement, qu'elle veut faire de l'Occitanie la première région d'Europe à énergie positive.

Pour le collectif de riverains « Balance ton port » les éoliennes « **servent à faire avaler** » une activité industrielle d'une tout autre nature. Avec Ecologie-Les Verts, La France insoumise, la Confédération paysanne, Extinction Rébellion, Les Amis de la Terre ils s'opposent à ce grand projet de 350 millions d'euros, qu'ils estiment démesuré et destructeur pour l'environnement. La première phase de 234 millions, financée à 70 % par la Région Occitanie, au côté du département de l'Aude et du Grand Narbonne a commencé en 2019. Le quai destiné à l'assemblage des flotteurs des éoliennes est terminé et les travaux se poursuivent pour construire un grand bassin, au grand désespoir des opposants qui demandent un moratoire.

« Le bassin fera la même surface que toute la ville ! »

« **Le projet d'agrandissement du port dépasse la question des éoliennes qui n'en occuperont même pas la moitié** », dénonce Albert Cormary (EELV) membre de « Balance ton port ». Pour accroître l'activité du port, dont le trafic se situait à 1,8 million de tonnes en 2020, il a fallu creuser un grand bassin capable d'accueillir des navires de 180 m et les pétroliers de 250 m qui déchargent actuellement au large avec une canalisation sous-marine. « **Le bassin est disproportionné, il fera la même surface que toute la ville de Port-la-Nouvelle !** », ajoute-t-il Ces travaux colossaux ont nécessité le dragage de 10 millions de m³ de sédiments, l'acheminement de 4 millions de tonnes de matériaux et 1 km de plage de la Vieille nouvelle, une plage sauvage à proximité d'une réserve naturelle, est en cours de bétonnage. Pour délimiter le bassin, 3 km de digues doivent être construites.

« **L'allongement de ces digues et la destruction des fonds marins auront un impact sur les échanges entre la mer et le complexe lagunaire de Sigean** », alerte Albert Cormary. Situés derrière le port, les étangs de Bages-Sigean, d'une superficie de 5 500 hectares, célèbres pour leurs marais salants, pourraient s'asphyxier. « **C'est un projet du monde d'avant** », résume Justine Torrecilla (EELV).



Déjà cinq sites Seveso à Port-la-Nouvelle

Les opposants alertent l'opinion sur la nature des activités qui seront développées dans le port. Il est d'ores et déjà prévu d'importer 600 000 tonnes de bioéthanol par an d'ici à 2030, de l'hydrogène produit au Maghreb et à Oman, 200 000 tonnes de céréales d'Amérique du Nord, des engrais chimiques... « **Un hangar d'un hectare va être construit pour importer de l'engrais manufacturé, dont on se doute qu'il s'agit en partie de nitrate d'ammonium. Ce sera encore un nouveau site Seveso, Port-la-Nouvelle en compte déjà 5 !** », déplore Pascal Pavie de la Confédération paysanne. D'autant plus inquiet que toutes ces installations sont proches des habitations. « **Le Conseil régional ne tire pas les leçons de ce qu'il s'est passé à Toulouse avec l'usine AZF** », complète-t-il. En septembre 2001, un stock de 400 tonnes d'ammonium destiné à la production d'engrais avait explosé,

faisant 31 morts et 2 500 blessés et des dégâts considérables. « **On parle d'importer des céréales du Canada, qui vont concurrencer l'agriculture locale et de l'éthanol du Brésil issu d'exploitation intensive qui détruisent la forêt amazonienne, alors que le conseil régional veut changer de modèle économique pour passer à l'agroécologie** », s'insurge-t-il.

Un changement de gestion

La gestion sera confiée à un partenariat public-privé dès le mois de mai, une première pour un port français, au grand dam des opposants qui dénoncent sa « **privatisation** ». Le 4 février 2021, ils ont adressé un recours gracieux à Carole Delga, présidente de Région, contre la nouvelle société d'économie mixte à opération unique (Semop) qui sera concessionnaire du port à partir de mai. « **Sans réponse positive dans un délai de deux mois, nous déposerons un recours au tribunal administratif pour excès de pouvoir dans l'attribution de la délégation de service public à la Semop sans mise en concurrence, et pour l'absence d'étude d'impact sur un site classé** », affirment leurs avocats Christophe Lèguevaques et Laurie Castanet, à la veille de l'élection régionale.



La nouvelle Semop concessionnaire n'est détenue qu'à 34 % par le conseil régional, au côté de la Banque des territoires (15 %) et du consortium Nou Vela (51 %) qui réunit des opérateurs privés (les Belges DEME Concessions et Euroports Group BV, le fonds EPICo et l'entreprise montpelliéraine d'énergies renouvelables Qair) et la CCI de l'Aude. « **Comment le conseil régional contrôlera-t-il la Semop avec 34 % des parts ?, demande Guilhem Serieys, conseiller régional LFI. C'est un consortium privé qui gèrera le port et la Région qui supportera le risque financier.** »

Carole Delga a déjà répondu aux questions des opposants en décembre 2019. Elle rappelle qu'un premier projet d'agrandissement du port [avait fait l'objet d'un débat public en 2013](#), que la commission d'enquête publique a rendu un avis favorable en 2018, que les conseillers régionaux écologistes ont

voté pour le projet en juillet 2018 (ils se sont divisés quand LFI a demandé un moratoire fin 2019) et que seul le RN a voté contre. La présidente de la région défend la politique d'aménagement d'éoliennes en mer pour la transition énergétique. « **Je me suis fortement mobilisée afin que le gouvernement donne des moyens à l'Occitanie, [...] d'initier une filière de l'éolien en mer et de prévoir l'installation au large de nos côtes de 3 gigawatts d'éolien en mer. [...] Cette mutation de notre approvisionnement énergétique a besoin d'infrastructures.** »

Aude - Mouthoumet : Conf' et mairie mobilisés pour pointer la fermeture de La Cavale et trouver un repreneur



Les représentants de la Conf' et les élus réunis ce matin devant le bâtiment propriété de la mairie. C. H. - C. H. L'Indépendant, le 28/06/21

Depuis 2005, la coopérative agricole des viticulteurs et agriculteurs de Limoux et des environs (Cavale) exploitait le Comptoir rural de l'Aude de Mouthoumet dans un bâtiment propriété de la municipalité. Une activité commerciale qui doit s'achever le 30 juin, entre fin de crédit-bail et accord impossible à trouver entre Cavale et mairie. Une issue que la Confédération paysanne dénonce en pointant la disparition d'un service de proximité en milieu rural.

Mobilisation matinale ce lundi 28 juin devant les portes du Comptoir rural de l'Aude, à Mouthoumet. Un rendez-vous donné par la Confédération paysanne, membre du collectif local pour le maintien du

service en milieu rural, alors qu'approche la date fatidique pour ce site consacré à la vente de matériel, d'alimentation pour le bétail ou encore de produits consacrés au jardinage. Le mercredi 30 juin, la Sicaval, filiale de la coopérative agricole des viticulteurs et agriculteurs de Limoux et des environs (Cavale), doit en effet rendre les clés du bâtiment de 590 m² à la municipalité. La fin d'une histoire commencée en 2005, sous la forme d'un crédit-bail liant les deux parties pour 15 ans, jusqu'à l'acquisition par la coopérative limouxine du bâtiment pour l'euro symbolique. Une issue devenue cul-de-sac, faute pour la Cavale d'avoir adressé en temps et en heure la dénonciation du bail permettant de lever l'option d'achat pour le 1^{er} août 2020. Un écueil que la municipalité a tenté de contourner en proposant, dans un courrier adressé le 28 mai 2021 au président de la Cavale, *"afin de garantir le maintien du magasin à Mouthoumet (...) une mise à disposition gratuite des deux bâtiments occupés par la coopérative"*. Sans oublier, précieux bonus, de s'engager à *"ne pas réclamer la somme de 8 882 € due à la commune"*, composée de 3 932 € de taxes foncières et de 4 950 € de loyers.

Un vrai service de proximité pour les agriculteurs, les jardiniers, les habitants

Des conditions jugées insuffisantes pour la coopérative, qui a donc décliné l'offre. Michel David, représentant de la Conf' présent sur les lieux ce lundi, pointait donc l'attitude de la Cavale, qui *"assure que la mairie ne veut pas coopérer, ce qui n'est absolument pas le cas. Il y a un chiffre d'affaires fragile, certes (le déficit annuel serait de 15 000 €, Ndlr), mais ce magasin fonctionne. Ce site, il est important pour le territoire, c'est un vrai service de proximité pour les agriculteurs, les jardiniers, les habitants"*.

Un sentiment relayé par les conseillers départementaux tout juste élus, et présents ce 28 juin, comme Hervé Baro et Anthony Chanaud : *"Je suis présent pour soutenir le monde agricole, et parce que cette fermeture impacterait les Corbières, mais aussi une partie du canton de la Haute Vallée. Je déplore le choix de La Cavale : c'est important de maintenir un maillage et d'assurer ce service au monde agricole. Je fais le vœu que l'on trouve une solution."* Un avenir sur lequel planche la maire Christelle Hermand, en quête d'un repreneur. Rappelant qu'après consultation d'un juriste mais aussi de la préfecture, il était légalement impossible pour la municipalité de *"céder ce bâtiment public à un privé"*. Désireuse désormais d'assurer la *"pérennité des lieux"*, elle soulignait donc les *"conditions très intéressantes"* proposées, avec en premier lieu une occupation gratuite la première année. De quoi, espère-t-elle, susciter des vocations.

La Cavale assure étudier les pistes pour "continuer à rendre un service quasi-identique"

Sollicité ce lundi 28 juin, Francis Pagès, le président de la Cavale, assume l'erreur commise en matière de calendrier : *"Nous avons subi en janvier 2020 une inondation de la distillerie de Limoux, puis le Covid est arrivé. Cet enchaînement nous a mené à oublier de dénoncer le bail. Nous faisons amende honorable sur ce point."* Avant d'assurer qu'il *"pensait pouvoir trouver un accord avec la mairie"*. Une issue désormais impensable pour la Sicaval (2 M€ de CA, 16 employés), la filiale de la Cavale aux commandes de cinq magasins situés à Limoux, Couiza, Quillan, Belvèze-du-Razès et donc Mouthoumet. Un site qui, précise-t-il, *"est déficitaire depuis le jour où on a signé le bail. Si on ne*

l'envisageait que sous un aspect comptable, on aurait fermé depuis bien longtemps". Et de répéter l'ambition première de la coopérative de "soutenir" l'agriculture, évoquant notamment les 150 éleveurs de la Haute Vallée adhérents de la Cavale. Des adhérents qui seront donc au 30 juin privés du précieux point d'achat : "On est en train d'étudier une solution pour continuer à rendre un service quasi-identique à celui que l'on assurait au Comptoir rural. L'idée pourrait être d'avoir un autre point d'accueil." Une piste qui, si la mairie trouvait un repreneur au site de Mouthoumet, pourrait alors mener à une ubuesque situation. [Antoine Carrié](#)

Carcassonne : l'action de la Confédération paysanne contre les "profiteurs de la PAC"



Les huiles du groupe Lesieur étaient notamment dans le collimateur des manifestants. Boyer Claude

Une vingtaine de militants du syndicat paysan a procédé ce jeudi 24 juin à un "réétiquetage" des produits agroalimentaires dans un hypermarché de Carcassonne.

"Vous savez, Madame, que depuis 10 ans, le prix que donne le groupe Bigard aux éleveurs de bœufs n'a pas varié ? Et en même temps, ils touchent des millions au titre de la Politique agricole commune". Il est 14 h 30, en ce jeudi 24 juin, et un groupe bariolé et plutôt joyeux s'est formé devant le stand des surgelés de l'hypermarché Carrefour, zone du Pont-Rouge à Carcassonne. La cible : les produits de la marque Charal, fabriqués par le groupe Bigard. Un groupe qui fait partie, estime la Confédération

paysanne, des "profiteurs de la PAC". Et c'est ainsi que les militants de la Conf' ont rebaptisé les produits grâce à des étiquettes autocollantes qui se veulent aussi humoristiques.

Tomates "rouges de honte"

Un peu plus tôt, ils ont collé "La tomate rouge de honte" sur les produits Savéol, au rayon des primeurs. La célèbre bûche Soignon a été rebaptisée "Le fromage qui nous rend chèvre", et ainsi de suite avec les huiles Lesieur ("Céréales killer") ou encore les produits sucrés de Beghin Say ("Béghin saigne").

"Notre objectif est de dénoncer une politique agricole commune qui avantage des groupes et des pseudo-coopératives, lesquelles touchent plus de 10 M€ par an d'aides, alors que les petits paysans ne sont pas aidés. Et tout ça malgré les discours sur l'agriculture", explique Olivier Lozat, le responsable de la Conf' dans l'Aude.

L'argent public distribué de façon injuste

"Mesdames et messieurs, il faut que vous sachiez que dans le cadre de la politique agricole commune, l'argent public, votre argent, est distribué de façon injuste", clame Justine Bianconi, porte-parole du syndicat paysan, dans un mégaphone au milieu des rayons. L'action durera environ une heure, et la direction autorisera les manifestants à "sortir" du magasin une dizaine de produits, destinés à être amenés, ensuite, à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) où une manifestation plus importante était organisée, en compagnie des producteurs bio de l'Aude.



Les tomates Savéol montrées du doigt.

L'Aude, 5^e de France sur la bio

Car les agriculteurs bio ont eux aussi manifesté leur colère, ce jeudi 24 juin. D'abord pour protester contre la réforme des aides qui leur sont attribuées, et qui devraient baisser de 66 % dans la nouvelle PAC, mais aussi contre le manque d'ambition en matière de financement de la conversion en bio. D'autant plus capital dans un département, l'Aude, qui est le cinquième de France en matière d'agriculture biologique. [Laurent Rouquette](#)

Aude : la Confédération paysanne frappe du poing sur la table des négociations de la PAC



Léonore Bonnin et Justine Bianconi sont porte-paroles de la Confédération paysanne. L'Indépendant - Manon Pitaud

L'Indépendant, le 27/05/21

Les annonces sur la réforme de la PAC de Julien Denormandie sont largement contestées par la Confédération paysanne. Toujours en négociation, la stratégie nationale divise les syndicats qui sont déterminés à la changer, tandis que la FNSEA se range du côté du gouvernement.

C'est un énième rapport de force entre le gouvernement et les agriculteurs français. Les axes de la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune) sont toujours en négociation, mais le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie a présenté le 21 mai la stratégie nationale. Seulement, les syndicats agricoles se divisent en deux parties. La Confédération paysanne, de l'Aude notamment, refuse en bloc

ce mode d'action : *"Ce qui est dit, c'est qu'on ne change rien radicalement, on joue la carte de la stabilité, mais pour autant on nous assure que c'est une PAC qui sera plus ambitieuse en transition écologique et ça c'est faux !"*, s'indigne Léonore Bonnin, arboriste et porte parole de la confédération paysanne. Le syndicat dénonce la *"lâcheté"* du ministre, tandis que la FNSEA se contente de cette "stabilité". Un véritable bras de fer se joue.

Désamorcer un cercle vicieux

La PAC est réformée tous les sept ans et cette année sera le point d'ancrage, jusqu'en 2027, pour instaurer une "nouvelle PAC". Seulement, le gouvernement français propose une stratégie *"injuste"* selon Léonore Bonnin, qui bénéficie à l'économie agricole et non à sa transition écologique. La raison serait liée au lobby du syndicat majoritaire de la FNSEA, frileux face au changement : *"Le gouvernement a le choix de changer cette stratégie, mais ne le fait pas à cause de la FNSEA. On ne conteste pas les adhérents, mais les décisions prises"*, précise Justine Bianconi, éleveuse de chèvres dans la montagne Noire.

Le département reste toutefois grandement touché par les aléas climatiques, notamment les épisodes Cévenols, et la Confédération souhaite surévaluer les aides à handicap naturel dans une optique d'incitation à gérer les petites exploitations. Cependant, ce n'est pas le seul problème : *"On a l'habitude de travailler avec ces aléas. Mais la pression des coopératives est d'autant plus forte quand nos revenus sont aléatoires. On ne va pas taper sur les viticulteurs qui utilisent le Roundup, parce qu'on sait qu'ils ne sont pas assez nombreux pour cultiver la terre et essayent de sauver leurs récoltes, car il y a une tension sur le revenu et de la part des coopératives"*, éclaire Justine.

"On a un levier via cette PAC de changer les choses !"

Aujourd'hui, la PAC valorise les aides à la surface, et donc à l'agrandissement de l'exploitation en dépit de l'insertion professionnelle : *"Plus tu declares de la terre, plus tu as de grosses subventions. On aimerait que cette aide soit plafonnée et les petits hectares ne sont pas favorisés. On a donc des fermes de plus en plus grandes, des retraités qui ne trouvent pas repreneurs, car trop chers. Donc les jeunes qui se lancent dans le secteur ne peuvent pas les payer et ne trouvent pas de terre, car les autres exploitations s'en emparent"*, expliquent les deux syndicalistes de la Confédération paysanne.

Cette incitation économique à l'agrandissement se répercute donc sur l'accès à l'emploi, mais aussi sur la qualité de la nourriture, et l'écosystème... pour Léonore, tout est lié : *"L'agriculture a le pouvoir de, soit détériorer notre qualité de vie, soit de l'améliorer. On a un levier via cette PAC de changer les choses !"* La prochaine étape ? Donner le ton et multiplier les actions jusqu'au changement.

Manon Pitaud

Aude : la Conf' veut "mieux répartir les aides de la politique agricole commune"

L'indépendant, le 12/04/21

La Confédération paysanne organise une série d'actions, cette semaine, afin d'influer sur les derniers arbitrages de la future PAC.

"La réforme actuelle de la PAC va permettre de donner l'orientation des prochaines années de l'agriculture française et européenne. Les enjeux sont énormes. D'ici 2030, tant l'urgence sociale pour installer massivement et transmettre les nombreuses fermes des paysans partant à la retraite que l'urgence climatique auront sûrement atteint des points de non-retour" : c'est en partant de ce constat que la Confédération paysanne, avant de s'exprimer sur le gel mardi 13 avril, a organisé une délégation à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Aude, ce lundi matin.



La délégation de la Confédération paysanne de l'Aude qui s'est rendue à la DDTM ce mardi. DR - DR

"Nous demandons une répartition plus juste des aides, dont 80 % des montants vont à 20 % des agriculteurs, avec comme objectif d'augmenter le nombre d'agriculteurs et pas de le réduire sans cesse comme c'est le cas", résume Michel David, ancien porte-parole audois de la Conf', qui participait à cette délégation.

Les trois principales revendications du syndicat paysan sont la revalorisation du paiement redistributif sur les 52 premiers hectares (pour éviter la concentration), le ciblage des premiers animaux et hectares dans les modalités des aides grâce à des mécanismes de dégressivité et un plafonnement efficace, et

enfin l'activation d'une aide forfaitaire aux petites fermes à 5 000 € par actif avec transparence GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun). *"D'autres pays l'ont fait. Et il faut rappeler que les "petites fermes", représentent près de la moitié des exploitations dans l'ex-Languedoc-Roussillon"*, souligne Michel David.

Limoux : Précisions de la Conf' paysanne sur les projets alimentaires

L'Indépendant, le 17/06/21

Justine Bianconi, co porte-parole de la Confédération paysanne de l'Aude concernant les PAT et l'appel à mobilisation tient à préciser et communiquer : "La Conf' paysanne a bien connaissance que l'ensemble du territoire audois est en phase d'être couvert par un PAT, Projet alimentaire territorial, porté par le département en cohérence avec les PAT déjà existants et s'en félicite. Il est sain de se poser la question à l'échelle d'un bassin de vie de comment nourrir au mieux toute une population. Cependant la Confédération paysanne déplore la disparition continue de terres sous le béton dans notre département comme dans les exemples cités dans l'article, qui ne sont malheureusement pas les seuls. Comment nourrir demain la population sans terre agricole ? Disparition de la terre certes mais aussi disparition des paysans/paysannes avec le projet de la nouvelle PAC, Politiques agricole commune 2021-2026 dont la déclinaison française portée par le gouvernement est catastrophique. Les négociations sur la PAC sont toujours en cours et c'est sur ce point que nous continuerons à nous mobiliser avant l'été en appelant la population à nous rejoindre sur ce thème qui nous concerne tous afin d'imposer une véritable politique agricole et alimentaire commune (voir le mouvement citoyen Plateforme Pour une autre PAC)".

Francoise PEYTAVI

Aude : La Conf' interpelle les candidats sur l'autonomie alimentaire

L'Indépendant, le 15/06/21

Le syndicat paysan audois ne se satisfait pas des programmes des candidats aux élections, il les interroge sur leur volonté précise d'engagement.

Au syndicat agricole de la Confédération paysanne de l'Aude, on s'agace de certains discours de candidats aux élections départementales et régionales. Pour résumer, les candidats auraient jeté sur leurs programmes quelques lignes sur l'agriculture locale, sans vraiment y porter un intérêt quelconque.

Sans vraiment se projeter sur le comment on s'alimentera dans l'Aude et dans la région Occitanie, dans les six ans à venir. Pour preuve, expliquent les syndicalistes, l'habitat diffus sur Limoux qui grignoterait les terres agricoles, à force de lotissements construits loin d'un centre-ville qui se dépeuple. *"Nous souhaiterions avoir accès au plan local d'urbanisme de Limoux. C'est un droit pour tous les citoyens. Il y a une opacité que l'on ne comprend pas. Quand des agriculteurs, des maraîchers se retrouvent encerclés par des lotissements ou des zones artisanales, quelles alternatives leur restent-ils ? D'autant qu'ici nous manquons de terres de maraîchage pour nourrir la population. Je peux citer les lotissements sur la route de Malras, Bel Air où l'on bétonne à tout va. Nous voulons savoir ce qu'en pensent les candidats aux départementales et ce qu'ils feront à l'avenir pour sauvegarder les terres agricoles ?"*, questionne carte IGN en main, Noé Ponceblanc, arboriculteur et maraîcher à Limoux.



À la Confédération paysanne, on s'interroge sur l'avenir des petites exploitations en France.

Bétonisation galopante

Au syndicat on milite pour une souveraineté alimentaire, ici à Limoux et partout en France. *"On a un ministre de l'agriculture, Julien Denormandie, qui en parle beaucoup mais ne donne pas les moyens. C'est le général Nivelle de l'agriculture. Au contraire, il retire les aides aux petits paysans en bio. La Confédération paysanne exige la conservation de la production nourricière en zone rurale. On a perdu en 10 ans l'équivalent d'un département français en terres riches au profit d'un étalement urbain, de la bétonisation, de la spéculation immobilière. L'artificialisation galopante des sols menace l'agriculture, la production alimentaire et les écosystèmes !"*, dénonce Robert Curbières membre du syndicat agricole, qui cite le rapport accablant de la Cour des comptes de 2020. En conférence de presse la Confédération paysanne vient interroger tous les candidats et donc les futurs élus sur leurs prochains engagements en matière d'autonomie alimentaire sur le territoire limouxin et plus largement audois.

"Comment va-t-on s'alimenter dans l'Aude là où il n'y aura pas de Projet alimentaire territorial (PAT) ? Pour nous, l'enjeu est de rassembler concrètement tous les acteurs autour de l'alimentation : installation agricole, production, transformation, distribution, restauration collective, sensibilisation au développement durable... Dans une logique de bassin de vie. Et ces questions sur l'alimentation intéressent toute la population ! Nous allons nous mobiliser massivement avant l'été et nous allons d'ailleurs appeler largement la population à nous rejoindre sur ce thème qui nous concerne tous !", prévient Justine Bianconi éleveuse de chèvres et fromagère.

Nouveau port de Port-la-Nouvelle : appel à mobilisation

Autre sujet qui fâche à la Conf audoise l'agrandissement du port à Port-La Nouvelle. *"Avec d'autres associations, nous avons déposé un recours en référé contre la semi-privatisation de ce nouveau port, qui a notre sens est une aberration. Il faut savoir que Port-La Nouvelle est déjà classée cinq fois Seveso avec ses terminaux pétroliers, terminaux gaziers et terminal liquide de stockage d'alcools, auxquels il faut ajouter la cimenterie Lafarge. Les nouveaux stockages de nitrates d'ammonium prévus dans un hangar d'un hectare, sont une hérésie. Cet argent dilapidé par la région, le département, pour construire ce port, aurait pu servir à l'agriculture locale. Sans compter que nous allons acheter des céréales au Canada, en Amérique du Sud, aux USA au détriment des céréaliers locaux. Que disent les candidats sur ce sujet ? Nous, nous serons à la manifestation du 29 juin à 15 heures devant le tribunal de Montpellier et nous appelons à la mobilisation",* s'insurge Pascal Pavie viticulteur et apiculteur.

Françoise Peytavi

Narbonne : près de 120 manifestants contre la montée de l'extrême-droite



Pour lutter contre les discriminations liées à l'origine, jugées trop nombreuses Independent -
CHRISTOPHE BARREAU
L'Indépendant, le 12/06/21

10 h 30 ce samedi matin devant la Bourse du Travail, un lieu symbolique pour un rassemblement, suivi d'un cortège à travers le centre-ville pour freiner la propagation des idées de l'extrême-droite. *"On fait un appel à toutes les personnes qui souhaitent nous joindre, afin de s'organiser sur le territoire. Ensemble, nous devons être nombreux pour lutter contre la montée de l'extrême-droite. C'est un recours à la solidarité, il faut que les électeurs comprennent que derrière le masque social, c'est la haine, le rejet de l'autre qui est de mise. Il ne faut pas se laisser avoir avec un discours simpliste"*. À l'appel de plusieurs syndicats nationaux, dont la CGT et la FSU, les manifestants brandissent les risques pour les salariés, dans un climat où la politique est jugée fortement anti sociale : *"Nous nous rendons symboliquement devant la permanence du député pour montrer que le gouvernement Macron a une responsabilité, avec sa politique de droite, sécuritaire et antisociale"*. Ils tirent la sonnette

d'alarme, relayant le sentiment de vivre dans un climat politique et social alarmant. *"Aujourd'hui, on s'en cache plus, s'allier avec l'extrême-droite ou reprendre ses idées ne constituent plus un interdit."* dit l'un. *"Les propos et actes racistes et sexistes au travail et dans la vie se propagent. Les attaques contre les libertés et les droits sociaux s'accroissent gravement. Dans ce contexte politique, économique, social et sanitaire les injustices explosent et génèrent une forte misère sociale"* dénonce un syndicaliste lors de son allocution. Ils dénoncent des lois *"liberticides qui organisent une société autoritaire de surveillance et de contrôle"*, un système qui, selon eux, *"empêcherait d'informer sur des violences policières, déjà trop importantes"*.

Une mobilisation encouragée par de très nombreux syndicats et mouvements

Les manifestants, parmi lesquels de nombreux candidats en campagne, ont répondu à un appel national créé pour cette journée intitulée appel du 12 juin dont les premiers signataires ont été les syndicats et mouvements suivants : CGT, FSU, Union syndicale Solidaires, Syndicat des Avocats De France, Syndicat de la Magistrature, UNEF (Union nationale des Étudiants de France), UNL (Union nationale des Lycéens), Fidl, MNL (Mouvement national Lycéen), Solidaires Etudiant-e-s, FSE (Fédération Syndicale Etudiante), l'Alternative, Confédération Paysanne, USP (Union Syndicale de la Psychiatrie), CNT-SO, CGT-Police, Résilience France, SNMPMI (Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile). Ils ont été rejoints par de très nombreuses associations et collectifs.

[Véronique Durand](#)

Carcassonne : une vingtaine d'anti OGM face à un Etat qu'ils jugent "hors-la-loi"



Les manifestants au portail des Jacobins. Boyer Claude

L'Indépendant, le 15/05/21

Rassemblement symbolique que celui qu'il y a eu ce samedi 15 mai au portail des Jacobins, afin de pointer du doigt les mauvaises graines.

C'est dans le cadre de la *"Marche mondiale contre Monsanto"*, qu'une petite vingtaine de personnes s'est rassemblée au portail des Jacobins ce samedi à 14 h, pour dénoncer *"l'agrachimie"*. Sur place, on notait la présence de la Confédération Paysanne, mais également du collectif "Aude sans pesticide, sans OGM" ou encore des Faucheurs de l'Aude.

"Là, il n'y a plus d'OGM transgénique en France, mais des OGM par mutagenèse", souligne Annie Chalmeton des Faucheurs de l'Aude. *"Nous demandons que l'État respecte les injonctions du Conseil d'État, au regard de la cour européenne de justice qui a déclaré que ces nouvelles graines étaient bien des OGM, et que par conséquent il y a des règles à respecter..."* Un courrier a été déposé en ce sens en préfecture.

Yannick Bonnefoy

Aude : "La planète vivra sans nous, mais nous ne vivrons pas sans une planète en bonne santé"



Les manifestants ont fait le tour de ville par les boulevards. Christophe Barreau

L'indépendant, le 09/05/21

La marche départementale pour le climat avait lieu à Carcassonne ce 9 mai, en présence d'un peu moins de 200 personnes. Mais le cœur y était.

Il y a toujours un souffle positif dans les marches pour le climat. À Carcassonne en particulier, cela tient beaucoup à l'infatigable animateur local du Collectif citoyen pour le climat, Jérôme Colombi. *"Nous avons été 3 000, des fois seulement 1 000, des fois même 50, et peut-être demain nous serons 10, mais nous sommes toujours là"*, a-t-il lancé aux quelque 200 fidèles rassemblés au portail des Jacobins ce dimanche 9 mai pour la manifestation départementale.

Foule clairsemée, donc, mais bigarrée des habituels drapeaux, notamment ceux, de couleur verte, des écologistes, flanqués des étendards de la Confédération paysanne. Quelques syndicats, quelques partis politiques de gauche sans oriflamme visible, La Ligue des droits de l'homme qui craint qu'on ne remarque pas sa présence, Alan Roch enveloppé dans le drapeau occitan : un échantillon seulement des 700 organismes au total qui appellent, régulièrement, à manifester *"pour une vraie loi climat"*.

"C'est quand même grave que la planète se dégrade et surtout si c'est à cause de nous, les hommes", lâche gravement Romain, 11 ans, venu de Narbonne avec sa sœur Lua, 10 ans, qui manifeste *"pour aider les animaux qui vivent dans l'arctique en train de fondre"*, et avec leur maman Gisèle, 42 ans.

"C'est très important que les enfants aient conscience du danger de la situation que nous sommes en train de vivre. La planète vivra sans nous, mais nous ne vivrons pas sans une planète en bonne santé", ajoute cette dernière, tandis que son groupe, tous Narbonnais, entonne avec Lua "Liberté, égalité, biodiversité !".

Michel, 74 ans, gilet jaune du groupe Carcassonne en colère, manifeste pour le climat *"parce que ça fait partie d'un tout, de la lutte qu'il faut mener contre ce gouvernement"*. Et s'il continue à tenir au rond-point Charlemagne et à marcher pour le climat, c'est *"pour mes 3 enfants et mes 4 petits-enfants"*. *"Le climat me concerne comme tout ce qui est humain"*, témoigne l'ancienne policière carcassonnaise Catherine Garnier, très impliquée dans la lutte contre les violences conjugales, et animatrice d'un groupe qui milite *"pour une autre gestion de la crise sanitaire"*.

[Laurent Rouquette](#)

Aude - Limoux : la Région finance l'Épicerie paysanne ambulante et solidaire



L'épicerie solidaire lors de la fête paysanne à Pieusse. Archives
L'Indépendant, le 27/04/21

Mise en place dès l'annonce des fermetures de marché et de la restauration le 13 mars 2020, l'Épicerie paysanne ambulante et solidaire (EPAS) a été initiée par une paysanne, soutenue par le réseau paysan audois et la Confédération paysanne audoise installée à Limoux. Pour cette initiative la Région leur octroie un chèque de 100 000 €.

Une cinquantaine de producteurs sont impliqués et entre 120 et 140 commandes hebdomadaires sont réalisées. Pour cette initiative la Région vient de leur faire un chèque de 100 000 €. Dans le cadre de la transition écologique en Occitanie, la Région a lancé en 2019 son budget participatif « Ma solution pour le climat », dédié à la mise en œuvre de solutions concrètes répondant aux enjeux climatiques sur le territoire. Réunis en commission permanente, les élus régionaux viennent de mobiliser une enveloppe de plus de 2,2 M€ pour soutenir de nouveaux projets. « *Aujourd'hui, la lutte face à l'urgence climatique est le combat de tous et plus que jamais, l'avenir de notre territoire dépend de notre capacité à nous réinventer...* » a déclaré Carole Delga, présidente de l'Occitanie.

Sur la deuxième session de ce budget participatif qui accompagne 26 nouveaux projets dans la Vallée de l'Aude, le projet retenu par la Région est Reboisement, Permaculture et Transition Alimentaire porté par l'association Cap-Heol. Ce projet vise à l'expérimentation de la permaculture végétale, à la création

d'une forêt nourricière, et à la plantation et semis de plusieurs centaines d'espèces et de variétés. Situé à Montazels, ce projet est financé à hauteur de 47 000 €.

Deuxième projet sélectionné, l'Épicerie ambulante bio de producteurs locaux en partenariat avec une Biocoop associative, Floréal. Ce projet a pour objectif d'initier à la production et consommation locale grâce à la création d'une épicerie mobile et à terme 100 % bio. Cette solution vise à réduire les pollutions liées aux déplacements individuels domicile magasins, ainsi qu'à rompre l'isolement et à créer du lien social. Situé à Limoux, ce projet est financé à hauteur de 100 000€.

<http://app.cagette.net/group/7263>.

[Françoise Peytavi](#)

Aude : après le gel, la Confédération paysanne en appelle à la solidarité de l'ensemble de la filière



Noé Ponceblanc, Robert Curbières et Mathieu Dauvergne ont donné la vision de la Confédération paysanne sur le dernier épisode de gel. L'Indépendant - CHRISTOPHE BARREAU

L'Indépendant, le 13/04/21

Pour les syndicalistes, les seuls viticulteurs et arboriculteurs ne peuvent supporter les coûts des aléas climatiques auxquels ils sont de plus en plus soumis. D'autant que, disent-ils, "il y a des réserves" du côté des industriels.

Une récolte à la banque, une autre à la cave et une dans les vignes. Pour les exploitations viticoles familiales, l'adage, valable il y a une paire de décennies encore, s'est étiolé. Les crises, qu'elles soient économiques ou, de plus en plus, liées aux aléas climatiques, ont singulièrement rogné les trésoreries, mettant même à genoux nombre d'entreprises audoises.

Aussi, une semaine après le gel dévastateur du vignoble audois, languedocien et même français, et toujours avec la crainte d'une répétition du phénomène en ce début de printemps, la Confédération paysanne a voulu apporter son regard sur la situation. Une vision qui, forcément, dénote et met le doigt sur un point bien précis : la solidarité.

La filière vit sur la sueur des viticulteurs

Car, aujourd'hui, si le Premier ministre a annoncé une extension du fonds de calamités agricoles (régulièrement non mobilisable pour le gel qui est risque assurable), l'heure est plus que grave : *"A ce jour, seuls 15% des viticulteurs sont assurés, précise Robert Curbières, membre du bureau de la Conf de l'Aude, et le fonds de calamité agricole, s'il est exceptionnellement mobilisé, ne pourra être à la hauteur des dégâts subis."* Un fonds qui atteint, en année normale, les 90 ou 100 millions d'euros, alimenté par un prélèvement de 5,5% sur l'ensemble des assurances agricoles. *"Ça ne suffira pas, martèle encore Robert Curbières. Il faut une solidarité de l'ensemble de la filière qui vit sur la sueur des viticulteurs : metteurs en marché, fabricants de matériel agricole, de produits phytosanitaires, banques, assurances... Ça fait pas mal de monde ! Si l'on prélevait seulement 0,5% du chiffre d'affaires des sociétés spécialisées dans le machinisme agricole, on atteindrait 245 M€, c'est-à-dire presque deux fois plus que le fonds actuel."* Ce qui permettrait, toujours selon la Conf, de libérer plus de possibilités d'aides aux viticulteurs touchés dans la France entière : *"On pourrait rembourser les pertes des exploitants à hauteur de 70% et non de 20% pour un agriculteur ayant subi une perte de récolte de l'ordre de 30 à 50%."*

Ruissellement égalitaire

Plus largement, la Confédération paysanne plaide pour un ruissellement plus égalitaire, notamment dans le monde de la coopération. Car, pour Guillaume Dauvergne, co-porte parole du syndicat et viticulteur à Saint-Polycarpe, il en va de l'avenir de la profession : *"On rémunère les vigneron au plus bas et la valeur ajoutée s'en va, parfois vers des groupes mastodontes étrangers. Résultat : les viticulteurs n'ont plus aucune réserve, se sont endettés parce qu'on leur a dit qu'en dessous de 30 ha une exploitation n'était pas viable, qu'il fallait investir pour faire de la taille mécanique... On ne peut plus faire supporter tous les risques par les seuls viticulteurs. La crainte, c'est de voir se concrétiser ce qu'il s'est déjà passé pour les éleveurs laitiers ou bovins."*

Les syndicalistes pensent aussi à demain et à l'évolution de leurs pratiques. Car ils en sont convaincus : *"Ce qui nous arrive est intimement lié au réchauffement climatique : le phénomène de gel en début de printemps est amené à se reproduire. Alors, on ne pourra plus laisser de la vigne en bords de rivières ou en plaines... Il faut voir comment les exploitants peuvent se diversifier et produire des fruits, des légumes, des oléagineux, de la luzerne..."*, plaide Robert Curbières. Qui lance un autre appel : *"Il faut que les consommateurs nous soutiennent aussi en achetant local."* Ça part de là.

Arnaud Chabé

Carcassonne : colère au lycée agricole Charlemagne après la fermeture annoncée de deux classes



Manifestation ce jeudi matin devant le lycée agricole Charlemagne pour dénoncer la fermeture de classes. Indépendant - BOYER Claude

L'Indépendant, le 08/04/21

Un rassemblement était organisé ce jeudi 8 avril, après l'annonce par la DRAAF de la suppression d'une classe de seconde générale et le regroupement de deux classes de BTS à partir de la rentrée scolaire.

Professeurs, parents d'élèves, syndicats agricoles (JA, Confédération paysanne...), élus (les maires de Cazilhac et de Palaja en tête) et même quelques agriculteurs, venus moins nombreux que prévu à cause de la vague de gel... Ce jeudi, une cinquantaine de personnes s'était donné rendez-vous devant le lycée agricole Charlemagne pour s'opposer à la fermeture annoncée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) d'une classe de seconde générale et le regroupement de deux classes de BTS (productions végétales et viticulture œnologie) à partir de la rentrée prochaine. Conséquence : le nombre d'élèves dépassera les 30 unités dans certaines sections, tandis que, par ricochet, le maintien d'une classe de première et de terminale au sein de l'établissement, qui compte environ 450 élèves, paraît à terme compromis. Une incompréhension pour le corps enseignant, confronté actuellement à une vague de suppression de postes.

"Ce n'est pas pour garder nos postes qu'on se bat en priorité, c'est pour nos gamins ! À l'heure actuelle, on prône l'agriculture durable et les circuits courts, mais on coupe le système pour les éduquer, c'est du grand n'importe quoi", s'indigne une professeure de biologie et d'œnologie.

"Il y a des ambitions dans les discours, mais les moyens ne suivent pas, renchérit un collègue en sciences économiques. Le domaine agricole est un enseignement particulier qui est très centré sur le réel, les sorties sur le terrain, les travaux de groupes... À plus de 30 élèves par classe comme c'est envisagé, on risque de perdre en efficacité pédagogique."

"Une attaque contre le monde rural" pour Tamara Rivel

Une situation paradoxale alors qu'en deux ans, l'enseignement agricole a gagné 300 élèves supplémentaires en Occitanie. *"Ces dernières années, on a prouvé qu'on était attractif"*, avance Olivier Gautié, secrétaire régional du Snetap-FSU, alors que d'autres fermetures de classes ont également été annoncées à Nîmes et à Villefranche-de-Rouergue par le ministère de l'Agriculture. Une autorité académique qui tablerait sur une suppression de 300 postes d'enseignants sur la durée de la mandature. *"80 équivalents temps plein ont déjà été supprimés en France au cours de l'année scolaire et la DRAAF, à Toulouse, nous a indiqués, le 25 mars dernier, que ce serait encore pire l'an prochain avec 11 000 heures de cours en moins, c'est énorme. Tous les établissements seront touchés"*, prédit le syndicaliste.

Une perspective dénoncée par l'élue à Carcassonne et au Département, Tamara Rivel. *"Avec 35 élèves par classe en seconde, ça veut dire qu'aucune autre inscription ne sera possible à la rentrée. Que vont faire ces enfants alors qu'en terminale, ils ne se décident pas avant fin juin. Ce type d'établissement a un impact sur l'activité économique de départements tels que les nôtres, c'est une attaque contre le monde rural !"*

La sénatrice Gisèle Jourda saisit le ministre de l'Agriculture

La sénatrice socialiste Gisèle Jourda a envoyé, le 24 mars dernier, une lettre, pour l'instant restée sans réponse, au ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, pour plaider le maintien de la classe de seconde au lycée Charlemagne. Dans la foulée, l'élue a initié une démarche conjointe avec les sénateurs d'Occitanie sur le devenir des lycées agricoles, alors qu'une mission d'information sur cette problématique se tient actuellement au Palais du Luxembourg.

"Nous demandons une ligne claire sur les objectifs qui sont poursuivis, mais ma forte crainte, c'est que ce soit la même qui soit tracée pour les autres établissements d'enseignement, c'est à dire une réduction des moyens. Quand vous voyez le nombre de fermetures de classes contre lesquelles nous nous sommes mobilisés il y a quelques mois, je pense qu'il a lieu de se poser des questions. C'est également gênant d'être renvoyé vers le ministre de l'Education nationale sur ces sujets, alors que les lycées agricoles dépendent normalement du ministère de l'Agriculture."

Aurélien Marchand

Aude : "L'Abat'mobile", un projet pour permettre "une mort digne" des petits ruminants



Manon Fleuroux, Andi Müller, Matthieu Vaslin, Flore Pivette et Sylvain Artuso, font partie des éleveurs qui portent le projet d'abattoir mobile de l'Aude. LR - LR

L'Indépendant, le 23/02/21

Porté par la Maison Paysanne de Limoux, le projet d'abattoir mobile en cours de création dans l'Aude permettra aux éleveurs ovins et caprins de "maîtriser" la mise à mort des animaux.

C'est un signe des temps : lorsque le conseil départemental de l'Aude a fait le bilan de son budget participatif, en septembre dernier, c'est le projet de création d'un abattoir mobile dans l'Aude qui a obtenu le plus de voix (937, loin devant les deux autres projets lauréats qui avaient recueilli 550 voix chacun). "C'est vraiment la preuve d'une prise de conscience", se réjouit Matthieu Vaslin, éleveur de chèvres à Laroque-de-Fa, qui fait partie de la quarantaine d'éleveurs audois de "petits ruminants" très engagés dans ce projet.

Jeudi 11 février, quelques-uns d'entre eux participaient à une session de formation, organisée à la Maison Paysanne de Limoux, destinée à préparer le plan de maîtrise sanitaire qui aboutira à la création

de cet outil attendu. *"Dans deux mois, nous réunirons les éleveurs pour décider de la structure qui portera l'abattoir mobile. Puis il faudra mener une étude sur les coûts de fonctionnement"*, détaille Olivier Lozat, animateur de la Confédération paysanne dans l'Aude, qui coordonne cette aventure de transition vers *"un abattage paysan"*.

Caissons et placettes

L'abattoir mobile, c'est assez simple : il s'agit d'un système qui combine des "caissons d'abattage", transportables jusqu'à la ferme, et des "placettes" où se déroulent le dépeçage et la séparation des déchets et des carcasses. Dans l'Aude, comme c'est le cas dans l'Hérault par exemple ou le Gard, les "caissons" auraient pu être connectés à l'abattoir de Quillan, le seul qui reste dans le département, une structure coopérative avec laquelle tous les éleveurs disent travailler correctement.

Mais le projet est allé plus loin, et consiste à implanter trois "placettes" correspondant aux secteurs où l'élevage ovin et caprin est le plus pratiqué : Hautes-Corbières, Limouxin (pour regrouper Piège-Razès et haute-vallée de l'Aude), et enfin Val de Dagne. *"Idéalement, elles seraient flanquées d'un atelier de découpe"*, ajoute Olivier Lozat. Et ainsi serait résolu le problème qui agite les éleveurs audois d'ovins et de caprins.



Un caisson d'abattage / DR - DR

Une éthique du travail gâchée par l'abattage actuel

Matthieu Vaslin, dont l'exploitation se situe *"à 1 h de route de l'abattoir de Quillan"*, constate que ses bêtes, en plus du stress du voyage - elles ne sont jamais montées dans un véhicule - *"attendent du lundi matin au mardi dans une bouverie à côté de l'abattoir"*, puis subissent la mort par électronarcose, un procédé *"qui ne marche pas toujours très bien"*. Selon lui, l'abattage à la ferme, *"c'est revenir à une certaine dignité"*.

"On s'arrange pour qu'ils naissent bien, pour qu'ils grandissent bien ; on voudrait qu'il en soit de même pour leur mort", enchaîne Flore Pivette, qui élève 145 brebis allaitantes à Campagne-sur-Aude. L'abattoir mobile, pour cette jeune agricultrice, sera d'ailleurs l'occasion de faire elle-même le geste ultime, puisqu'elle est candidate pour être "éleveur-tâcheron". Les mêmes raisons motivent Manon Fleuroux, éleveuse de brebis à Arzens, ou encore Sylvain Artuso, qui évoque *"notre éthique du travail gâchée à la fin par l'abattage actuel"*. Il emploie l'expression de *"bien-être animal"*, lui qui doit faire parcourir à ses bêtes une heure et demie de camion pour aller de Mas-des-Cours à Quillan, voire à Puylaurens, dans le Tarn.



Le groupe d'éleveurs audois a visité l'an dernier un abattoir à la ferme près de Gérone.

Maîtrise

"Je comprends mes collègues qui veulent maîtriser de A à Z leur production", rebondit Andreas Müller, producteur laitier en bio à Saint-Louis-et-Parahou. S'il vend les agneaux vivants, il parle de ces mères *"avec lesquelles on a travaillé pendant 8 ou 10 ans. J'en ai 120, je les connais toutes. Et je préfère qu'elles finissent dignement leur carrière, à la ferme"*, plaide-t-il.

Dans le prolongement de ces préoccupations, il y a aussi l'opinion publique, secouée par les vidéos de l'association L 214, *"les gens coupés de ce qu'ils mangent et qui veulent revenir à quelque chose de*

plus proche, plus digne", rajoute Flore Pivette. Et face auxquels les éleveurs veulent pouvoir "être en responsabilité de tout ce qui s'est passé, jusqu'à la pièce de viande qu'ils achètent".



Un abattoir mobile à bovins. Les pays scandinaves sont en avance dans ce domaine.

Interdit ... pour l'instant !

En France, l'abattage à la ferme n'est permis que si la viande est destinée à la consommation personnelle, et son produit ne peut en aucun cas être vendu. Durant de nombreuses années, des associations se sont battues pour faire changer la législation, et c'est finalement la loi Egalim de 2019 qui a autorisé les expérimentations d'abattoirs mobiles. Une trentaine de projets sont actuellement à l'étude en France, dont quatre en Occitanie.

Le projet audois - joliment et judicieusement nommé "l'Abat'mobile" - est articulé avec l'abattoir de Quillan, auquel il ne ferait pas concurrence puisqu'il s'agit de l'abattage d'environ 40 tonnes par an sur les 500 qui constituent l'activité annuelle de l'établissement.

[Laurent Rouquette](#)

Limoux : l'idée de salon à la ferme fait son chemin chez les paysans du département



Publié le Publié le 06/02/21

Dernièrement se tenait, dans les locaux limouxins de la Confédération paysanne du département, une assemblée générale bien animée par de nombreux participants. En effet, les membres de l'association ont débattu tant de leurs problématiques propres que de l'avenir de l'agriculture dans sa globalité.

Pallier l'absence du Salon de l'agriculture

En lieu et place du traditionnel Salon de l'agriculture qui a habituellement lieu à Paris, la Confédération paysanne a souhaité rapprocher le salon des territoires. En ce sens, découvrir l'agriculture paysanne audoise avec une opération dénommée Le salon à la ferme qui devrait se tenir du 27 février au 7 mars sur le site limouxin.

En suivant, une motion pour demander un moratoire sur le développement effréné de l'éolien dans le département a été votée.

La réunion a également donné lieu à un débat sur la PAC (Politique agricole commune) dont la réforme est en discussion au sein de l'Europe. La Conf' demande une meilleure répartition de la PAC calculée sur le nombre d'actifs sur les fermes et non sur les surfaces, ainsi qu'une aide forfaitaire aux petites fermes.

Qui plus est les négociations entreprises par la Confédération paysanne avec la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) ont permis d'aboutir à une étude sur le potentiel d'installation en maraîchage. 900 ha ont été inventoriés. Des réunions de travail vont maintenant avoir lieu avec les structures de la Maison paysanne afin de poursuivre le travail et voir comment favoriser l'installation.

Mutualisation des moyens

Dans la Haute Vallée, sous l'impulsion des membres de la Conf', une épicerie paysanne a vu, dernièrement, le jour. Ambulante et solidaire, elle a vu le jour avec l'aide du groupement d'achat La Musette et des Jardins de la Haute Vallée. Sa force et son originalité reposent sur l'esprit coopératif d'une vingtaine de producteurs qui mutualisent leurs tournées pour distribuer leurs produits dans les villages de la Haute vallée avec l'aide de consommateurs bénévoles.

Une visibilité accrue

Conscients de la nécessité de communiquer sur leurs métiers, des paysans et paysannes ouvrent désormais leurs portes au public, à la presse et aux responsables politiques pour faire visiter leur ferme, échanger sur leur métier et sur des thématiques majeures pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation.

Delbourg Claude

Le salon à la ferme ouvre ses portes dès ce week-end à Limoux



Publié le 23/02/21

Organisé par la confédération paysanne, le salon à la ferme est mis en place après l'annonce de l'annulation de l'édition 2021 du Salon international de l'agriculture. Une opération nationale donc qui mobilise plus de 200 fermes dans cinquante départements.

C'est dans la cité blanquetière, depuis la Maison siège de la Confédération paysanne que sera organisée cette première manifestation du 27 février au 7 mars.

Rue Salvador-Allende (à proximité de la piscine municipale), les membres de la Confédération proposent un débat le samedi 27 février à 14 heures (à suivre sur internet) avec Éric Andrieu, député européen basé sur la thématique consacrée aux oubliés de la politique agricole commune.

Des visites de fermes sont prévues, sur inscription, dans le respect des gestes barrières et des règles sanitaires. Les fermes visitées sont le reflet de l'activité agricole dans le département : miellerie, fabrique de chèvre, ferme bovine, production d'olive, plantation de plante à parfum, de légumes et viticole.

Un salon lieu de rencontres

Ces neuf jours doivent être l'occasion de faire des fermes et de l'agriculture paysanne qu'elles mettent en œuvre, dans leur diversité au quotidien, l'expression du projet porté par la Confédération paysanne.

Bien plus qu'une vitrine, il s'agit d'échanger sur l'agriculture paysanne, hors les murs, avec celles et ceux qui la pratiquent déjà. "Ce que nous proposons ce n'est pas une agriculture sous cloche mais de rencontrer des paysannes et des paysans dans leur ferme sur leur territoire", explique Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne.

"Les enjeux qui se posent pour l'agriculture n'ont pas été interrompus par le confinement comme le couvre-feu. Cette opération doit être l'occasion, alors que se décide en ce moment la future PAC, levier majeur de financements des politiques agricoles, et donc de l'orientation ou non vers une réelle transition agroécologique ; que la nécessité de relocaliser notre alimentation, et donc notre production, est aujourd'hui incontestable, de présenter et partager avec les acteurs publics". Une manifestation accessible à tous sous réserve de respect de distanciation et des différentes capacités d'accueil.

Delbourg Claude

Limoux : débat à la Conf'avec le député européen Éric Andrieu



Publié le 02/03/21

Traditionnellement, le Salon international de l'Agriculture se déroule fin février début mars au Parc des expositions de Paris, porte de Versailles. Face à l'annulation de cet événement qui met habituellement en exergue, pendant quelques jours, les problématiques agricoles, la Confédération paysanne a décidé d'organiser l'opération le Salon à la ferme, partout en France. Le Salon à la ferme de Limoux s'est déroulé à la Maison paysanne de l'Aude. La Confédération paysanne de l'Aude avait invité, à cette

occasion, Éric Andrieu, député européen et Pierre Durand, maire de Limoux à un débat sur les oubliés de la PAC.

youtu.be/UP_opqOQ2IQ

Francoise PEYTAVI

Visite d'une miellerie, le week-end des 7 et 8 mars à Montolieu



Publié le 05/03/21

Le Salon de l'agriculture à Paris étant annulé, la Confédération paysanne souhaite inverser les rôles en localisant la manifestation dans les exploitations de la région, en organisant des visites de ces sites, où les exploitants exposeront aussi leurs problématiques. À Montolieu, où Thierry Pucheu est installé maintenant depuis quatre ans comme apiculteur. Il fera visiter la miellerie, située route d'Alzonne le samedi 6 et le dimanche 7 mars de 14 à 18 heures. Il commentera les installations des ruches qu'il place dans la nature et le fonctionnement du matériel nécessaire à l'extraction du miel jusqu'à la mise en pots, mis ensuite à la vente comme le nougat aux amandes et au safran.

Il expliquera aussi les problèmes liés à la prolifération du frelon asiatique.

Des Salons à la ferme à la place du Salon de l'agriculture à Paris

Publié le 06/03/21

Traditionnellement, le Salon international de l'agriculture se déroule fin février début mars au parc des expositions de Paris, porte de Versailles. Face à l'annulation de cet événement qui met habituellement en avant pendant quelques jours les problématiques agricoles, la Confédération paysanne a décidé d'organiser l'opération Salon à la ferme. Partout en France. " Cette opération vise à rapprocher cet événement au plus près des habitants de nos territoires, à reconnecter monde agricole et citoyens ainsi que permettre au monde paysan de s'exprimer sur ses problématiques auprès des décideurs politiques", expliquent les responsables de la Conf'audioise installés à la Maison paysanne à Limoux. À travers toute la France, ce sont près de 200 événements qui sont programmés, et une dizaine dans l'Audet. Le monde paysan traverse cette crise sanitaire en continuant de produire des aliments et biens de qualité à destination des populations. Véritables acteurs de nos territoires, contributeurs au paysage, à la préservation de l'environnement, au tissu socio-économique des zones rurales. Au programme de ces rendez-vous Salon à la ferme : La PAC avec le député européen Éric Andrieu aura lieu le samedi 27 février à 14 h à la Maison paysanne de l'Aude à Limoux. La transmission et l'installation le dimanche 28 février à 14 h à Fontiers-Cabardès.

La sécurité sociale alimentaire le dimanche 28 février à 14 h 30 à Seignalens. Les semences paysannes le samedi 6 mars à la Maison paysanne de l'Aude à Limoux. Fermes ouvertes à Montolieu, Caunette-sur-Lauquet, Maisons, Luc-sur-Aude, Caunes-Minervois, Alaigne, Puivert.

Informations auprès de la Confédération paysanne de l'Aude, Maison paysanne 1 av. Salvador Allende 11300 Limoux Programme détaillé : aude.confederationpaysanne.fr

Francoise PEYTAVI

La ferme a tenu son salon annuel à la métairie En Bor



Publié le 08/03/21

À défaut de Salon de l'agriculture, l'éleveur Christophe Gabel a fait découvrir son métier au public lors d'un week-end portes ouvertes à la ferme.

Après l'annulation du traditionnel rendez-vous international de la Porte de Versailles à Paris, la Confédération paysanne de l'Aude proposait de faire salon à la ferme, " Près de chez nous ", avec le concours des agriculteurs locaux.

Partenaire de cette initiative locale, Christophe Gabel a mis à profit le dernier week-end de février pour ouvrir les portes de la métairie En Bor. L'occasion de mieux connaître le quotidien d'un éleveur spécialisé dans la filière caprine, installé sur les hauteurs de Puivert, à quelques longueurs d'une tour chère à la Dame Blanche.

Reconverti voilà bientôt dix ans, après avoir exercé l'activité de guide de moyenne montagne, notamment dans le massif algérien du Hoggar, Christophe Gabel se consacre à l'élevage de la race brebis rouge du Roussillon.

Ces deux journées articulées autour de la visite de la ferme, ont permis au jeune agriculteur de présenter les enjeux de la zone Natura 2000, la technique du pâturage tournant, les chiens de conduite et de protection, ainsi que le travail en estive.

Avec l'appui d'un patou prénommé Yoda, et de June, un border collie, notre éleveur emmène le visiteur à la rencontre d'une petite partie de son troupeau de brebis et béliers.

L'autre partie du cheptel étant remise sur des parcelles voisines, où les homologues de Yoda font bonne garde. Et si la brebis rouge du Roussillon entre dans la catégorie des races menacées, le cadre de la métairie En Bor semble lui procurer une existence sereine, Christophe Gabel ne déplore en effet aucune attaque de prédateur.

Le moment viendra, autour du 15 juin, de partir en transhumance, un jour et demi de montée avant de pouvoir atteindre les herbages d'altitude. Brebis et vaches partageront alors une estive mixte, du côté de Campagna-de-Sault et Mazuby.

Mais pour l'heure, nos brebis rouges du Roussillon vont continuer à profiter de l'herbe du Puy Vert, sur les hauts de l'accueillante métairie En Bor.

CORRESPONDANT

France 3

Agriculture : l'Aude fait son salon à la ferme

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/aude/carcassonne/aude-des-exploitations-agricoles-font-leur-salon-a-la-ferme-1973560.html>

Une miellerie à visiter à Montolieu ou une chèvrerie dans le Haut-Cabardès. 11 exploitations agricoles ouvrent leurs portes dans l'Aude. Pour déjouer l'annulation du salon de l'agriculture et aller à la rencontre d'un monde paysan qui veut rester acteur de son territoire.



D'habitude, ils "montent à Paris", avec quelques bêtes ou des échantillons de leur production. Cette année, pandémie oblige, pas de Salon de l'agriculture. Alors partout en France, **200 agriculteurs et éleveurs** de la Confédération paysanne ont décidé de "faire salon" chez eux, en accueillant le temps d'un week-end ou deux les visiteurs désireux de mieux connaître les fermes et leurs habitants. Retrouvez d'autres portraits d'agriculteurs et d'éleveurs avec l'opération #NousPaysans de Francetélévisions. (voir carte interactive en fin d'article).

https://youtu.be/T-U9A_aKZ2Q

Dans l'Aude, 11 exploitations de paysans adhérents à la [Confédération paysanne](#) participent à l'opération. Parmi eux, **Thierry et ses abeilles** à Montolieu, au nord du département et **Justine, éleveuse de chèvres** dans le Cabardès.

"Aux Couleurs miel"

Ça fait 3 ans qu'ils sont installés à **Montolieu**. Au bord d'une petite rivière du village des livres, **Anne et Thierry Pucheu** se sont lancés seuls dans l'aventure. A 40 ans passés, ils n'ont pas eu le coup de pouce financier concédé aux jeunes agriculteurs. Mais ils ont su développer leur exploitation : **400 ruches** qu'ils transhument dans tout le département et jusqu'en Ariège pour profiter des différentes floraisons.



Et c'est cette passion pour les abeilles que Thierry veut partager avec les visiteurs le week-end prochain en leur faisant découvrir sa miellerie, même si le moral des apiculteurs est loin d'être au beau fixe en ce moment...

Une exploitation impactée par la pandémie...

8 sortes de miel, et en temps normal une bonne clientèle avec le nouvel engouement pour la nourriture naturelle. Leur production, d'habitude ils la vendent en direct dans leur épicerie de la ferme, sur les foires et marchés ou sur internet, où ils ont lancé un site de e-commerce il y a deux ans. Mais l'**année 2020 a été catastrophique** : un **chiffre d'affaires divisé par deux** avec l'annulation des grandes foires et évènements où ils écoulaient leurs miels, notamment à l'automne quand les clients font des stocks d'énergie saine pour l'hiver.

Pour tenter de diversifier leur commercialisation, ils expérimentent depuis décembre 2020 un nouveau circuit court en participant tous les vendredis après-midi au [drive fermier toulousain](#) (DFT) qui propose des produits de la région aux habitants de la ville rose, mais pour l'instant, c'est loin de compenser les pertes.



... et la fragilité des colonies d'abeilles

Comme de trop nombreux apiculteurs en France, à Montolieu Thierry doit faire face à la raréfaction des abeilles. Pollution des produits phytosanitaires, attaques du varois et surtout l'ennemi principal ici, le **frelon asiatique** qui décime les ruches en se postant à l'entrée et en tuant les butineuses qui en sortent. Résultat, des ruchers affaiblis qui ont bien du mal à résister.

« Avant, le taux de ruches à renouveler était de 20 à 30%. Maintenant, je dois en changer près de 50% chaque année. La moitié des colonies à réinstaller chaque année, ça représente beaucoup de travail supplémentaire. »

Thierry Pucheu, apiculteur à Montolieu

Thierry fait de la reproduction et de l'élevage d'abeilles dans la garrigue autour de Montolieu pour "recharger" ses ruches. Et c'est tout ce processus pour tenter de contrer la fragilisation des abeilles qu'il explique aux visiteurs lors du "salon à la ferme", en espérant aussi que son miel fasse de nouveaux adeptes.

"L'agriculture familiale, on peut en vivre"

C'est une éleveuse de chèvres, **Justine Bianconi** qui l'affirme. Elle et son compagnon Thomas sont installés à **Fontiers-Cabardès** avec une quarantaine de bêtes, des alpines chamoisées.

Ils fabriquent et vendent leurs fromages sur les marchés environnants et à Carcassonne et ont bien du mal à satisfaire toute la demande. L'activité de la chèvrerie du Colombier fait vivre le couple et ses enfants plus une employée à mi-temps.



« Pour l'instant, on est une cinquantaine d'éleveurs de chèvres dans l'Aude et on pourrait créer beaucoup plus d'exploitations ! »

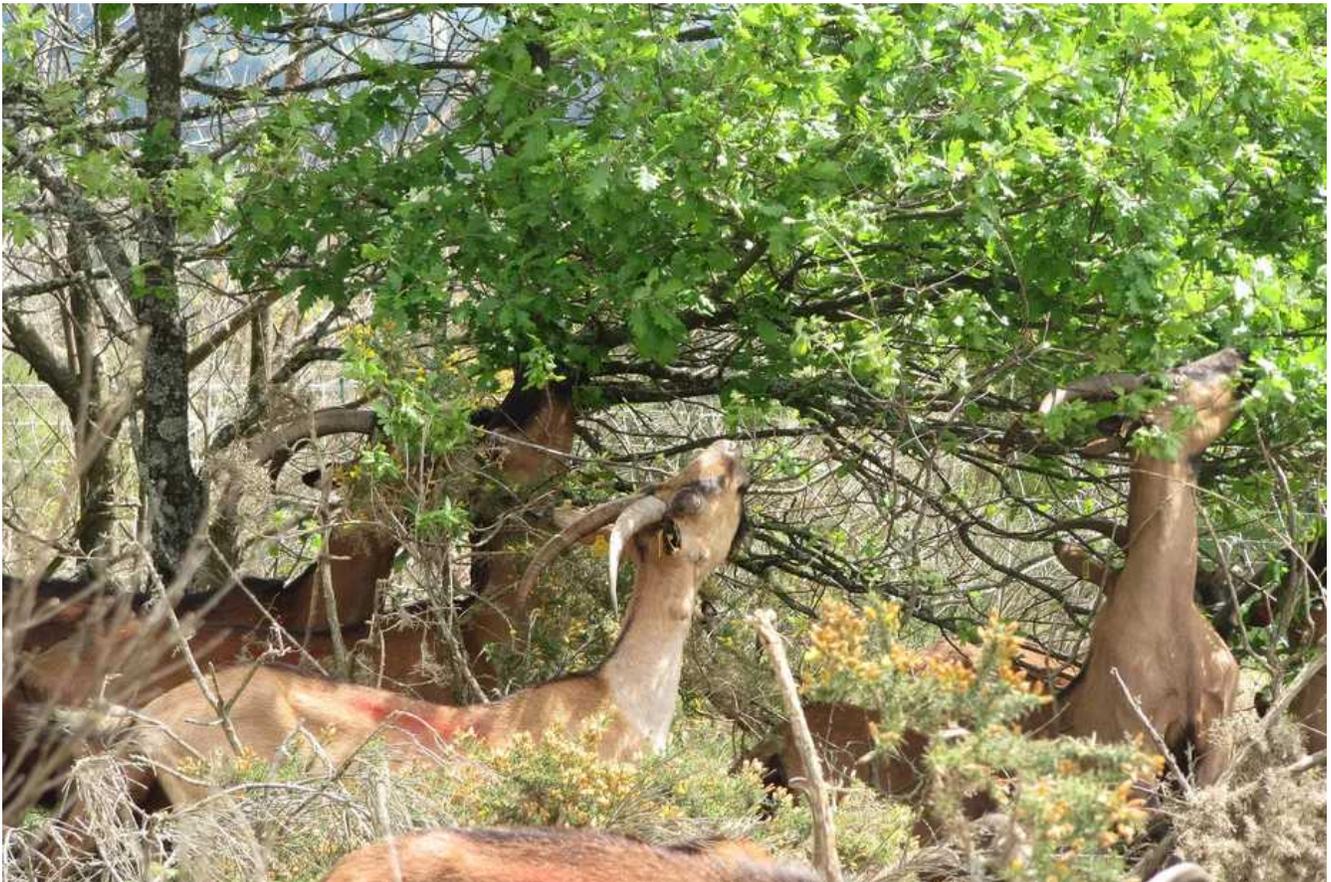
Justine Bianconi, éleveuse à Fontiers-Cabardès

Justine est également active à la Confédération paysanne de l'Aude où elle est co-porte-parole du syndicat. Parce qu'elle est persuadée que l'agriculture, l'approche alimentaire et la priorité humaine ne sont pas dissociables.

Cultiver mieux pour manger mieux

"Nous on voudrait une PAAC, c'est-à-dire une politique agricole ET alimentaire commune" revendique Justine.

Alors que les **enjeux d'une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement deviennent incontournables**, les moyens engagés en Europe pour la politique agricole sont trop déconnectés de cette préoccupation. C'est l'analyse que partagent de nombreux paysans engagés dans une agriculture à taille humaine.



Privilégier les circuits courts, la transformation et la vente des produits sur place. Autant de valeurs que Justine et d'autres exploitations familiales voudraient développer. Mais qui s'opposent au modèle plus répandu de l'agro-alimentaire européen voir mondial.

L'exemple ubuesque de la filière chevreaux

"L'an dernier, la pandémie du Coronavirus a montré aussi les aberrations de l'économie agricole actuelle" explique Justine Bianconi.

D'habitude au printemps, nos chevreaux partent pour être engraisés dans le Lot avant d'être vendus en Italie... Mais au printemps dernier, la frontière a été fermée à cause du Coronavirus et la France s'est retrouvée avec ces chevreaux et agneaux sur les bras...

Justine Bianconi, porte-parole Confédération paysanne Aude

"Nous on préfèrerait pouvoir exploiter cette filière ici" analyse Justine. "Ça pourrait créer une exploitation supplémentaire qui transformerait et vendrait la viande de chevreau localement. Seulement voilà, depuis que l'**abattage à la ferme est interdit** et que la plupart des abattoirs sont fermés, à part celui de Quillan qui est à une heure de route, c'est impossible !"

C'est d'ailleurs pour cela que les fermiers se battent pour un **abattoir mobile** dans l'Aude. Le projet est déjà bien avancé et regroupe de nombreux éleveurs. Une revendication du retour de l'abattage à la ferme qui fédère les paysans dans toute l'Occitanie. Dans l'**Hérault**, ça se met en place.

Agriculture paysanne : le salon à la ferme du 27 février au 7 mars

By la semaine du Minervois, le 26/02/21

L'édition 2021 du Salon international de l'agriculture ayant été annulée, la Confédération paysanne a décidé de faire salon partout en France.



Le monde paysan traverse cette crise sanitaire en continuant de produire des aliments et biens de qualité à destination de la population. Véritables acteurs de nos territoires, leur contribution au paysage, à la préservation de l'environnement, au tissu socio-économique des zones rurales est vitale pour notre société. Des fermes ouvriront pour faire découvrir, au plus près du terrain, l'agriculture paysanne. Pour la Confédération paysanne, ces moments de rencontre, seront l'occasion d'engager le débat avec les élus locaux, les responsables politiques nationaux et européens et les citoyens. Cette opération vise à rapprocher cet événement au plus près des habitants de nos territoires, à reconnecter monde agricole et citoyens ainsi que permettre au monde paysan de s'exprimer sur ses problématiques auprès des décideurs politiques. A travers toute la France, ce sont près de 200 événements qui sont programmés.

Le Salon à la ferme du 27 février au 7 mars. Retrouver le programme sur aude.confederationpaysanne.fr

Chez Irène Prioton, samedi 27 et dimanche 28 février de 10 heures à 13h30, Le clos du marbrier, vins, jus de raisin AB, huile d'olive, 28, rue des Remparts à Caunes. Visite du chai, atelier d'assemblage de vin, dégustation de vieux millésimes, pique-nique "tiré du sac" en plein air abrité, vin et café offert.

Inscription : leclsdumarbrier@wanadoo.fr – 06.85.91.27.57.

